

B

CAP ART ET TECHNIQUES DU BIJOU ET DU JOYAU (ATBJ)

DEFINITION

Les métiers de la bijouterie joaillerie sont des métiers d'art et de savoir-faire qui conjuguent tradition, innovation et créativité. Ils se déclinent en plusieurs spécialités :

- Le bijoutier exécute à la main ou sur des machines, d'après un dessin donné, des bijoux en métaux précieux (bijouterie or ou argent) ou en métal commun (bijouterie fantaisie).
- Le joaillier réalise des objets de parures (métaux précieux et cire) mettant en valeur les pierres précieuses, les pierres fines, les pierres ornementales ou les perles.
- Le sertisseur ajuste et enchâsse les pierres sur des métaux précieux.
- Le polisseur donne la brillance et l'éclat final au bijou.
- Le gemmologue étudie et choisit les pierres.

Ces spécialités peuvent se conjuguer entre elles avec des activités annexes. Par exemple la vente en bijouterie avec l'atelier de réparation.

Les qualités requises pour entreprendre une formation en bijouterie joaillerie sont la patience, la persévérance, l'exigence, la précision. En atelier, que ce soit en formation ou dans la vie professionnelle, le bijoutier joaillier doit être capable de rester assis huit heures par jour sur un tabouret, concentré sur son travail. Il doit avoir de l'habileté manuelle et de bons yeux, un goût artistique prononcé, le sens de l'esthétique, de la curiosité et de l'intérêt pour les expositions et pour la culture générale, des dispositions avérées pour le dessin, des qualités de gestion et de communication (relation avec la clientèle), la maîtrise de l'anglais.

ÉTUDES

30 à 35h par semaine, un tiers étant consacré aux enseignements généraux et les deux autres tiers aux enseignements professionnels (dessin technique, gemmologie, atelier, arts appliqués, etc.).

12 semaines de formation en milieu professionnel (stages) réparties sur les deux années de la formation.

L'atelier : enseignement des techniques de base de la bijouterie joaillerie et réalisation de pièces. Initiation au sertissage, au polissage et enseignement de la technologie appliquée aux métiers.

Le dessin-technique et le volume technique (plastiline, cire, papier) : deux étapes intermédiaires avant la mise en œuvre des pièces à exécuter.

Les arts appliqués : cet enseignement apporte une culture artistique et une sensibilité esthétique. Il porte sur la représentation du bijou et des gemmes. Il appréhende les techniques graphiques colorées (esquisses rapides, dessins perspectifs, gouachés, informatique...) et les solutions techniques les mieux adaptées au bijou. Il aborde le processus de création.

L'histoire de l'art et du bijou : enseignement en référence aux grands mouvements des principales civilisations de l'antiquité à nos jours. Les périodes essentielles de l'art du bijou sont situées dans le contexte culturel et artistique des différentes sociétés, tout en privilégiant la sensibilisation aux évolutions des techniques et du métier.

Les contenus de l'enseignement général sont appliqués aux métiers : anglais, français, histoire-géographie, mathématiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

La section bijouterie recrute des élèves dans toute la France. Cette section d'enseignement professionnel n'a pas d'internat mais un service de demi-pension. Elle ouvre droit aux bourses nationales de lycée.

L'entrée en première année de CAP ATBJ est subordonnée à un test d'admission.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur www.ecole-boulle.org

Les élèves sortant de 3^{ème} ou 2^{nde} (non prioritaires par rapport aux élèves de 3^{ème}) postulent pour le CAP en deux ans. Les élèves bacheliers postulent pour le CAP en un an.

Le test d'entrée est composé de trois épreuves qui se déroulent sur 4 heures.

Les trois épreuves sont :

- **la reproduction d'une figure géométrique :** compréhension de la géométrie plane, les qualités d'exécution, la précision, et la finesse.
- **le dessin et le gouaché d'un objet simple :** qualités graphiques et esthétiques.
- **le modelage d'un volume simple en plastiline à partir d'un dessin technique :** compréhension de l'espace et du volume.

Pour toutes ces épreuves, les qualités esthétiques et d'exécution sont prises en compte. Il est nécessaire que le candidat se soit préparé à ces épreuves.

POURSUITE D'ÉTUDES

- le CAP ATBJ option bijouterie-sertissage (en 1 an après le CAP ATBJ option bijouterie-joaillerie)
- la mention complémentaire joaillerie (en 1 an après le CAP ATBJ option bijouterie-joaillerie)
- CAP ATBJ option polissage finition (en 1 an après le CAP ATBJ option bijouterie-joaillerie)
- le BMA du bijou en 2 ans après le CAP ATBJ